

# [COMPTE-RENDU] COMMISSION PLÉNIÈRE DU 16 DÉC. 21

## INTERVENTIONS DU GROUPE DE LA TRANSITION AUDOISE



### CRTE : QU'ES AQUÒ ?

#### = **Alerte Greenwashing !**

Le gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales ce nouveau type de contrat qui porte le nom de CRTE et affiche l'ambition d'accélérer la transition écologique et conforter la cohésion territoriale de l'ensemble des politiques publiques qui concernent la culture, le sport, la santé, l'éducation, l'économie, l'habitat, le commerce et l'agriculture.

Mais, dans les faits, nous avons trouvé que la méthode employée laissait pour le moins à désirer, le département ayant par exemple été invité à se prononcer sur des documents provisoires et la porte étant laissée largement ouverte au financement de projets ne présentant pas de réel intérêt écologique.

Dans l'Aude, les élus du Département ont tout de même voté à l'unanimité en faveur de 4 CRTE mais en posant des garanties écologiques. Ces CRTE engagent l'Etat, les communes ou EPCI et le Département de 2021 à 2026.

Territoires concernés :

- Carcassonnais et Montagne Noire
- Corbières Minervois Salanque
- Pôle d'équilibre territorial et rural de la Vallée de l'Aude
- Nord-Ouest Audois

## FRANCIS MORLON

Vice président à la  
Transition  
Ecologique



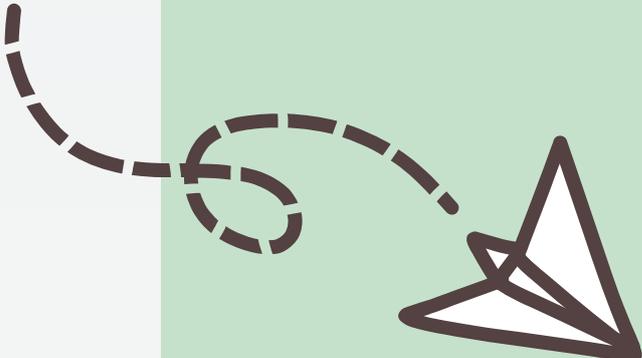
### **« DANS CES CRTE, L'ETAT A VOULU AFFICHER UN SOUTIEN À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR LA RELANCE.**

Au regard de la méthode, bâclée, et in fine, des contenus de ces CRTE, le résultat n'est pas à la hauteur des enjeux de transition écologique - même si les territoires ont fait l'effort de faire remonter des projets présentant un réel intérêt écologique.

Pour autant, il est essentiel de s'y associer pour que nos partenaires, les élus des communes et EPCI, puissent engager les premières actions dans le cadre de la relance.

Le Département apportera sa plus-value non négligeable grâce aux véritables outils d'ingénierie territoriale qu'il met à la disposition des communes et ÉPIC (l'ADT, CAUE, SMMAR, ...). Il permettra aussi d'optimiser les vertus écologiques des projets grâce à l'application de l'écoconditionnalité.

Le Département pourra ainsi soutenir les actions qui contribuent à la mise en œuvre des caps politiques que nous nous sommes fixés, pour opérer une véritable transition sociale, écologique et économique. »



## L'avion dans l'Aude à tout prix : pour les écologistes de la majorité au Département, c'est non !

---

Lors de la Commission Permanente, les élus devaient voter une délibération qui portait sur la signature d'une Convention pour le développement de l'activité de l'aéroport de Carcassonne et de ses retombées économiques.

Le groupe de la Transition Écologique a voté contre cette convention. C'était d'ailleurs un point de désaccord acté avec le PS lors des négociations préalable aux élections. EELV 11 s'était positionné contre l'investissement économique de l'aéroport de Carcassonne.

## SANDRINE SIRVENT

Présidente du  
groupe de la  
Transition  
écologique audoise



### **« AFFAIBLI PAR LA CRISE SANITAIRE, LE SECTEUR AÉRONAUTIQUE TENTE D'ATTIRER LE PUBLIC DANS LES VILLES MOYENNES.**

Les extensions d'aéroports se multiplient partout en France.

Carcassonne ne fait pas exception.

Quand il existe des alternatives plus écologiques, il faut absolument les privilégier.

D'ailleurs, nous tous, nous avons soutenu l'engagement du Département pour développer la LGV.

Le groupe des écologistes pensent important d'arrêter d'engager de l'argent public sur la croissance du trafic aérien, le principal concurrent du train.

Nous sommes d'accord pour subventionner uniquement les travaux liés à la sécurité et à la mise au norme.

Dans cette convention, certains points présentent des investissements d'ordre économique.

Les aménagements évoqués en annexe de cette délibération, visent pour la plupart, à augmenter les capacités d'accueil de l'aéroport, le nombre de passagers,

l'artificialisation des sols et auront une incidence directe sur l'augmentation du trafic aérien et des émissions de gaz à effet de serre.

En tout, d'ici 2029, 2 500 000 euros vont être dépensés par le Département pour le financement de l'aéroport de Carcassonne dont 1 400 000 euros pour des dépenses qui ne concernent ni la sécurité, ni la mise aux normes.

Si le souhait est le développement touristique, il aurait été judicieux d'engager cet argent dans l'agence de développement touristique du département qui axe justement sa politique sur le développement du slow tourisme et met en valeur notre patrimoine historique, culturel et environnemental.

Nous, le groupe de la transition écologique audoise, nous voterons contre cette délibération pour plusieurs raisons:

Sur le plan social

Nous souhaitons l'arrêt des subventions indirectes, sous couvert de promotion des flux touristiques, à Ryanair qui pratique le dumping social. En effet, cette entreprise low-cost propose des prix qui défient toute concurrence parce qu'elle maltraite son personnel, rogne sur les services et pratique l'évasion fiscale.

Sur le plan économique

Nous tenons à rappeler que toute projection sur l'avenir du transport aérien et de nos aéroports doit tenir compte d'un point essentiel. Avec la taxation du kérosène et la raréfaction de la ressource, l'avion va devenir de plus en plus cher et de moins en moins concurrentiel.

L'usage sans cesse croissant de la visioconférence diminue le besoin de mobilité de la clientèle d'affaires, qui remplit encore aujourd'hui largement nos avions. On bougera moins dans le futur.

La transition écologique va systématiquement s'accompagner de la transition énergétique c'est pourquoi les ingénieurs de l'aéronautique basés sur Toulouse, ont encore de beaux jours, car nous aurons besoin de matières grises pour penser nos déplacements de courtes, moyennes et longues distances, avec des énergies décarbonées.

Sur le plan écologique

Le réchauffement climatique est là. Le GIEC nous prépare déjà à dépasser les 2°C de la température mondiale ce qui est déjà catastrophique.

L'aéronautique est un secteur impactant. Nous pensons que l'avion doit être réservé aux trajets sans équivalent concurrentiel par voie terrestre.

L'engagement de notre assemblée, à l'unanimité, pour la déclaration d'urgence climatique, nous conforte dans l'idée que nous sommes ici, tous conscients des enjeux écologiques.

C'est pourquoi, les élus de la majorité, du groupe de la transition écologique voterons contre cette délibération. »